



OSER LA RAISON

Le château Larose Trintaudon, domaine viti-vinicole situé au cœur du médoc, produit chaque année plus d'un million deux cent milles bouteilles en cru bourgeois supérieur Haut-Médoc sur une superficie de 200 hectares.

Nous avons depuis de nombreuses années, conscience de l'impact de notre activité sur notre environnement et cette réflexion nous a amenés dès 1999 à être certifiés ISO 9001 et 14001. Premier vignoble français à recevoir cette double certification, c'est tout naturellement qu'aujourd'hui notre politique de développement durable tient compte de cet enjeu environnemental mais aussi social, économique, sociétal, de gouvernance et de responsabilité locale et citoyenne.

Nos démarches et les exigences de nos parties intéressées, dont nos clients, nous ont dirigés vers la certification en Agriculture Raisonnée pour l'ensemble de notre vignoble en 2003 et vers l'outil 1000 NR en 2008 pour l'évaluation de la performance de notre politique de développement durable.

Toutes nos équipes sont concernées par ces enjeux et impliquées au quotidien à les respecter. Le développement durable est devenu une philosophie d'entreprise dont notre devise est « OSER LA RAISON ».

Notre système ne cesse d'évoluer dans le but de pérenniser nos actions dans le développement durable et notamment en communiquant à l'ensemble de nos parties intéressées le bien fondé de nos démarches et l'importance de ces enjeux.

En présentant nos actions sur la biodiversité à Larose Trintaudon (principe 8) je renouvelle avec plaisir et conviction notre engagement aux principes du Global Compact.

Bruno Pastre, Directeur Général

Entreprise : Château Larose Trintaudon

Principe du Global Compact : n°8 :

« Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement. »

Actions :

La politique de développement durable initiée depuis 1999 nous a amené à mettre en place différentes actions en lien avec la sauvegarde de notre écosystème et le développement de la biodiversité sur l'ensemble de la propriété. Nous sommes conscient de l'intérêt majeur de ces actions pour le développement et la pérennisation de notre activité dans le temps.

- « Abeilles sentinelles de l'environnement »...

Nous avons signé en avril 2008 la charte « Abeilles Sentinelles de l'Environnement » en partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française.

Les abeilles sont en voie de disparition du fait de l'utilisation massive de pesticides herbicides et fongicides et l'arrivée inquiétante sur notre territoire du frelon asiatique, plus de 14 milliards d'abeilles ont péri depuis 1997 en France.

Elles sont un maillon indispensable au maintien de l'équilibre des écosystèmes naturels et de notre agriculture.

Pour ces raisons, nous avons implanté 6 ruches contenant environ 300 000 abeilles sur notre propriété. L'analyse du miel produit (deux récoltes par an) sera un indicateur de la santé de notre environnement, nous pourrions ainsi réaliser des plantations d'espèces végétales indispensables à l'équilibre naturel.

- Réserve de chasse...

L'ensemble de notre domaine (175 hectares) est classé en réserve de chasse.

Cette initiative permet notamment de protéger les espèces animales (chevreuils, faisans, lièvres) et de limiter la présence des cartouches des chasseurs qui polluent les sols.

- Enherbement fleuri et jachère pollinique...

Toutes les zones non plantées de vigne, en jachère, et les interlignes de certaines de nos parcelles enherbées ont été semées avec des graines de fleurs mellifères. Cela permet de favoriser l'équilibre pollinique indispensable au bon développement des insectes, permet aux abeilles de subsister notamment dans les intersaisons, permet d'apporter refuge et nourriture à une faune granivore, améliorer la structure des sols et permet de diversifier notre paysage agricole.

- Plantation de haies...

Nous avons planté 1,5 km de haies sur nos parcelles afin de favoriser un habitat naturel à toute la faune auxiliaire indispensable dans notre démarche de lutte intégrée sur le vignoble. Ces haies sont aussi un habitat pour le petit gibier idéal pour nos abeilles, elles ont également un rôle de stabilisation des sols, des talus et fossés. Elles améliorent également considérablement le paysage.

- Reboisement de la garenne...

Nous disposons d'une garenne d'un hectare dans le parc du château, d'un programme de replantation ayant à ce jour abouti à la plantation de 175 pièces et 30 espèces végétales différentes (fruitiers, conifères, feuillus, ...). Ce programme initié privilégie les espèces locales et la réintroduction d'espèces historiques.

- O.N.F.

Nous allons instaurer un partenariat avec l'Office National des Forêt pour permettre la gestion et la valorisation de la biodiversité courante et exceptionnelle au sein des agro systèmes forestiers de la forêt communale de Saint-Laurent Médoc. Nous apporterons un soutien financier et humain à travers différentes manifestations pour la sauvegarde de cette zone humide de 10 ha qui possède un intérêt écologique de niveau national. En effet, parmi les espèces végétales présentes, deux ont un intérêt majeur : la *Bruyère méditerranéenne* et l'*Iris de Sibérie* dont la répartition nationale se résume qu'à quelques stations.

L'ensemble de ces actions sont difficilement chiffrables mais participent incontestablement à la sauvegarde de la biodiversité. Nous restons convaincu du grand intérêt de nos démarches pour notre environnement et continuons à développer ces thématiques sur notre propriété ainsi qu'au prêt de nos Parties Intéressées.

En espérant que l'on puisse retrouver ces bonnes pratiques dans un grand nombre d'entreprise...

Contact :

Brice Amouroux, Secrétaire général du château Larose Trintaudon

brice.amouroux@trintaudon.com

Tél : 05 56 59 41 72

